



Référent-Formateur _ Itinéraire 4 et 5 : Mission FSE + - Action 1 - IDF

1. Préambule

La Ruche :

La Ruche est un réseau d'incubateurs et d'espaces de coworking dédié à l'accompagnement d'entrepreneurs sociaux partout en France et à tous les stades de maturité.

La Ruche est un organisme de formation certifié Qualiopi sur le périmètre des actions de formation. A ce titre, il est attendu du formateur qu'il adopte et déploie, dans le cadre de ses missions, les processus et outils validés et certifiés par l'organisme certificateur.

Vision & mission :

Nous croyons que chaque acteur peut avoir un impact social, sociétal ou environnemental peu importe sa situation géographique, économique, son genre ou son origine.

Partant du constat du manque de représentativité de certains profils dans le milieu de l'entrepreneuriat (femmes, publics issus de milieux défavorisés, parcours atypiques...), la Ruche a toujours eu à cœur de développer des programmes qui leur soient dédiés pour que chaque porteur d'idées ait les moyens, les outils et le réseau pour réussir à entreprendre.

2. Le Parcours Itinéraire

Contexte :

Dans le cadre du développement et de la digitalisation de ses programmes, La Ruche a développé un parcours d'accompagnement et de formation à l'entrepreneuriat à distance au niveau national. Il s'agit d'un programme de 3 mois pour accompagner les porteurs de projets à structurer leur idée pas à pas et leur permettre de rencontrer d'autres personnes qui se posent des questions similaires.

Public :

Entrepreneur.e.s en émergence, porteur d'un projet. Le Parcours Itinéraire s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux personnes bénéficiaires de minimas sociaux.

Le programme :

1. **Une session en collectif d'un ou deux jours**, en présentiel ou en visio (aussi appelé, stage intensif ou bootcamp) pour lancer la dynamique du parcours et travailler sur les premières étapes de la création d'activité (réalisée par l'équipe de la Ruche).
2. **3 mois d'accompagnement à distance** comprenant l'accès à un parcours digitalisé avec des séquences vidéos de formations aux outils (persona, SBMC), et d'inspiration (partage d'expérience et conseil), des rendez-vous de suivi individuel appelés diagnostic (réalisés par le référent-formateur) et des ateliers collectifs sous forme de plusieurs masterclass (réalisés par l'équipe de la Ruche).

3. La mission des référents-formateurs

OBJECTIFS :

- Participer à la sélection des lauréats en faisant les appels de positionnement pour : vérifier les conditions d'éligibilité de la personne, ses besoins en accompagnement et sa motivation, son temps disponible pendant les 3 prochains mois, la provenance de la candidature (comprendre quels prescripteurs ont orienté le candidat) et diagnostiquer un enjeu de fracture numérique et une situation de handicap ou une difficulté éventuelle pour adapter le programme.

A la fin de chaque appel, le prestataire devra valider ou invalider l'éligibilité de la personne au programme d'accompagnement selon les critères énumérés dans le processus communiqué en amont de la mission. Par ailleurs, le référent s'engage à faire un compte rendu après chaque appel à l'équipe de la Ruche (appel abouti/non abouti, éligible/non-éligible).

- Accompagner entre 10 à 40 entrepreneurs en distanciel: 4 rendez-vous de suivi individuel pour chaque porteur de projet à répartir sur les 13 semaines d'accompagnement (1 rendez-vous de suivi toutes les 3 semaines). Cette jauge sera à définir au moment du cadrage de la mission avec La Ruche, en fonction des disponibilités du référent et ajustable en fonction des possibilités de chaque partie.
- Coacher pas à pas l'entrepreneur en lui donnant des objectifs, en soulevant ses points bloquants et en le guidant vers les prochaines étapes.
- Assurer tout au long du parcours, le lien avec le coordinateur Ruche et l'animateur de communauté, la récolte des données et d'informations des apprenants dans une logique d'amélioration continue, participer aux temps collectifs inter-référents.

**Il est important de prendre en compte le fait que nous sommes dépendant du sourcing et que nous ne pouvons pas garantir en amont un nombre de bénéficiaires à accompagner. Nous faisons des rétroplannings d'estimation de volumes de bénéficiaires à faire rentrer en accompagnement par mois, mais ce sont uniquement des prévisions. Le rétroplanning peut changer et nous nous devons d'être agile.*

DÉTAILS DE LA MISSION :

13 SEMAINES D'ACCOMPAGNEMENT :

Suivi individuel

- Faire signer l'émargement aux bénéficiaires en début de chaque rendez-vous individuel et le signer également. 100% des rendez-vous réalisés doivent être émargés par le bénéficiaire et le référent.
- Réalisation des rdv de suivi enregistrés sur la plateforme (4 rdvs de 45 minutes) : il est important de bien remplir les comptes-rendus des rendez-vous individuels sur le dashboard. Il s'agit d'un élément important pour suivre l'avancée des entrepreneurs qui passent par La Ruche. Afin de répondre aux exigences du référentiel national qualité et maintenir notre certification Qualiopi, mais également pour répondre aux demandes de nos financeurs, il faut expliquer **comment une compétence est acquise** pour les personnes que vous accompagnez. Cela se fait via le Dashboard, dans le compte-rendu du diagnostic.
- Réalisation de briefs hebdomadaires aux apprenants (rappel des objectifs et des prochaines étapes)
- Organisation du suivi à distance (progression, problème de connexion, présences)

La Ruche en ligne

- Correction des rendus directement sur la plateforme
- Bonne connaissance du contenu disponible sur La Ruche en ligne et orientation sur-mesure

Ecosystème

- Proactivité dans la recherche de mise en relation entre entrepreneurs ou dans la réponse à un pair (référent) ayant exprimé un besoin familial pour son apprenant
- Bonne compréhension du format forum de rencontres et connaissance des acteurs présents pour orienter les bénéficiaires dans leur choix
- Orientation vers les acteurs du financement (ADIE, Réseau Initiative et France Active) : connaissance des dispositifs des différents acteurs, et compréhension du processus d'orientation.

Gestion fin d'accompagnement

- Complétude des sorties négatives ou positives pour 100% des apprenants accompagnés
- Suivi et validation de l'acquisition de compétences pour 100% des apprenants accompagnés (hors abandon)

- Accompagnement à la mesure de satisfaction des bénéficiaires : complétude de 85% des apprenants accompagnés

Coordination avec l'équipe Ruche

- Participation à l'amélioration continue du parcours et remontées générales sur la chaîne Slack et lors des temps collectifs (participation aux réunions de partage de pratiques) sur le parcours (contenu, utilisation de la plateforme) côté référent et côté apprenant, comme sur les porteurs de projet (avancées, difficultés, point d'attention, assiduité...)
- Lecture et prise en compte de la newsletter envoyée 2 fois par mois afin de voir toute l'actualité du programme : les nouveautés du programme, les ateliers prévus au cours des prochaines semaines, les mises à jour technique sur LaRucheEnLigne.net et sur le dashboard...
- Le référent prend part au sourcing grâce à un kit de communication envoyé par La Ruche afin de diffuser cette opportunité à un maximum de personnes et de diversifier les sources de prescripteurs.

ATTENTES / PRÉREQUIS: *Disponibilité obligatoire sur l'ensemble de la mission*

Le public accompagné sur le programme Itinéraire est très éloigné de l'emploi (chômage de très longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, fracture sociale...), l'entrepreneuriat est donc utilisé comme un outil de remobilisation pour ce public.

- Maîtriser la méthodologie de la Ruche, tout en respectant sa confidentialité
- Avoir une posture d'écoute de coach (écoute active, reformulation, aide à la décision et au passage à l'action,...).
- S'adapter aux porteurs de projet en difficulté (illettrisme, handicap, en situation de fracture numérique...).
- Faire preuve d'empathie et de bienveillance face aux différences de niveaux et de maturité existantes au sein d'une même promotion
- Interagir avec l'équipe chargée du programme régulièrement et faire remonter rapidement toute difficulté rencontrée.
- S'approprier l'ADN de La Ruche, représenter la marque et incarner pleinement ses valeurs

4. CALENDRIER :

LA MISSION :

Du mois d'avril 2026 à mars 2027, des entrées en accompagnement auront lieu toutes les deux semaines. Le rythme des rentrées peut s'accélérer à certains moments de l'année en fonction du nombre de candidatures que nous recevons.

Comme indiqué ci-dessus, il s'agit d'une estimation, car nous sommes dépendants du sourcing.

5. MOYENS MIS À DISPOSITION :

Afin de réaliser sa mission en toute conformité avec les processus et les outils validés dans le cadre de la certification Qualiopi, La Ruche met à disposition du formateur :

- le programme pédagogique détaillé de la formation ;
- les supports et outils pédagogiques associés à la formation, que le formateur devra déployer et utiliser en session
- le syllabus détaillé des modules existants ;
- le planning détaillé de la session de formation dans laquelle il intervient ;
- les modalités de suivi des émargements et de l'engagement participant ;
- le tableau de gestion des événements ;
- un espace, sur Google Drive, pour centraliser l'ensemble des supports et ressources de formation mis à disposition des participants

Une présentation des obligations relatives à Qualiopi et de l'ensemble des éléments décrits ci-dessus est effectuée, en début de mission, par un membre de l'équipe La Ruche.

Le référent-formateur qui, malgré avertissement lors des points de synchronisation avec l'équipe pédagogique La Ruche, ne respecterait pas les processus certifiés Qualiopi mis à sa disposition dans le cadre de la réalisation de sa mission, fait l'objet de sanctions, qui peuvent aller jusqu'à la radiation.

6. RÉMUNÉRATION ACCOMPAGNEMENT :

La rémunération de la mission varie en fonction du nombre de personnes accompagnées.

Ci-dessous une base de tarification en exemple pour l'accompagnement de 1 porteur de projets.

Rémunération pour un accompagnement complet d'une personne (si tous les diagnostics sont réalisés)	
Nombre d'heures de diagnostics (4 x 45 min)	3
- Préparation RDV, organisation, planification, livrable - Bilan complet (sorties, compétences, mesure d'impact)	2,5
Tarif horaire	50,0 € HT
Temps total d'accompagnement	5,5
Prix par personne	275,0 € HT

La rémunération finale par personne dépend ensuite du nombre de diagnostics réellement effectués pendant son accompagnement :

Nombre de diagnostics avec la personne	Rémunération HT
4 diagnostics (5h)	275,0 €
3 diagnostics (3h)	247,5 €
2 diagnostics (2h)	220,0 €
1 diagnostic (1h)	192,5 €
0 diagnostic	192,5 €

7. RÉMUNÉRATION APPELS DE POSITIONNEMENT :

Chaque référent s'engage à faire au moins 30 appels de positionnement.

Mission	Description	Prix HT à l'unité
Entretien de positionnement abouti	Entretien de positionnement effectué avec l'apprenant qu'il soit par la suite sélectionné au non	30,00 €

Entretien de positionnement non abouti	Appel de positionnement non abouti après minimum 3 relances	10,00 €
---	--	---------

A rappeler que :

- Il subsiste une incertitude sur le nombre d'appels entrants. En effet, LA RUCHE ne s'engage pas sur un nombre d'appels de positionnement donnés, cela dépendra du nombre de demandes entrantes. Le rétro planning prévisionnel communiqué pourrait être modifié en fonction de cela.
- Le décompte définitif des appels de positionnement sera effectué à la fin de la mission avec l'équipe de LA RUCHE.